



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE  
DM2023-90023

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **1<sup>er</sup> mai 2023**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2023-90023**.

Cette demande, déposée par le représentant du propriétaire du lot 4 366 964, situé au 276, boulevard Jacques-Cartier, dans la zone C-106, vise une opération cadastrale créant un lot dérogatoire. L'article 5.7 du *Règlement de lotissement* (602-18) prescrit que la superficie minimale d'un lot adjacent à une route du réseau routier supérieur (boulevard Jacques-Cartier) est de 4 000 mètres carrés. L'élément dérogatoire est donc le lot projeté portant le numéro 6 557 472 qui aurait une superficie de 2 928,4 mètres carrés.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 à 19 h 30** à l'Hôtel de Ville, situé au 50, rue Saint-Patrick à Shannon.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 14<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL 2023**

Greffière,  
Mélanie Poirier